

L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (EvRP)

PRÉREQUIS



- Maîtriser la langue française.

PROGRAMME



Introduction / Accueil

Partie 1 : La prévention et les risques professionnels

- Les principes généraux de la prévention ;
- Le contexte de l'EvRP (Le décret du 05 novembre 2001) ;
- Les responsabilités ;
- Présentation des risques professionnels.

Partie 2 : La démarche d'évaluation des risques

- Préparer la démarche : comment, où ? ;
- Identifier les risques ;
- Évaluer et hiérarchiser les risques avec des indicateurs de cotation ;
- Identifier les actions de prévention à mettre en œuvre ;
- Suivre et mettre à jour le document unique.

Partie 3 : Mise en situation pratique en groupes + mise en commun

- Réalisation du Document Unique de certaines unités de travail de l'établissement (identification des risques, évaluation et réalisation du plan d'action).

**Cette formation peut être suivie par la :
journée d'accompagnement à la mise en place de l'EvRP.**

OBJECTIFS



- Connaître la réglementation qui encadre l'évaluation des risques professionnels (EvRP) et le document unique (DU) (décret du 5 novembre 2001) ;
- Être en mesure de mettre en œuvre la méthodologie de l'évaluation des risques ;
- Savoir identifier et évaluer chaque risque ;
- Savoir déterminer et suivre les actions de prévention pour réduire les risques.

PUBLIC



- Personnel en charge de réaliser le Document Unique.

DURÉE ET LIEU



- **En présentiel**, dans vos locaux ; **En distanciel** ; **Hybride** (présentiel + distanciel).
- **1 jour.**

MÉTHODES / ÉVALUATION DES COMPÉTENCES



- Apports théoriques : ppt, vidéo, support papier ;
- Questions / réponses , échanges ;
- Mises en situations théoriques et pratiques : cas retour d'expériences, visites de services, exercices en sous groupes.

TARIF



- Nous consulter.